

Comment je recupere la part de ma maison suite à mon divorce?

Par laulaurence, le 06/01/2009 à 18:06

bonjour, suite à mon divorce, j'ai autorisée mon mari à rester dans la maison en echange de la prendre en charge (credit, impots, ect...) elle est en vente, tout cela a été stipuler sur l'acte de divorce. apparemment il n'est pas presser de la vendre et il a meme installer sa copine. ayant droit à la moitié comment je fait pour recuperer ma part, ont-ils un delai pour y rester? merci por votre reponse